



JUILLET 2019 - N° 28

Sommaire

Tenue du Forum ASEAN des Conseillers du commerce extérieur de la France au Cambodge

Visite du secrétaire d'Etat Jean-Baptiste Lemoyne à Manille

Les investissements directs français en ASEAN en 2018

Le stock d'IDE français en ASEAN s'est établi à 12,4 Mds EUR en 2018, en baisse de 15 % par rapport à l'année 2017, à contre-courant de la tendance mondiale, la zone demeurant une région attractive pour les investisseurs.

Vers un assouplissement des politiques monétaires en ASEAN

Après avoir progressé en 2018, l'inflation apparaît globalement modérée en Asie du Sud-Est depuis le début de l'année. Dans ce contexte, les banques centrales de Malaisie et des Philippines ont initié un assouplissement de leur politique monétaire ; d'autres pourraient suivre.

L'endettement externe en ASEAN

L'endettement externe demeure élevé dans un certain nombre de pays d'Asie du Sud-Est, en particulier au Laos et en Malaisie, tandis que la dette externe est modérée et en réduction en Thaïlande, en Birmanie et aux Philippines.

Asie du Sud-Est : les déchets s'accumulent

Lorsque la Chine a décidé de limiter ses importations courant 2017, une partie des flux a été dirigée vers la Malaisie, la Thaïlande et le Vietnam, où ils ont déstabilisé les filières de traitement déjà fragiles.

Les spécificités de la smart city vietnamienne

Le concept de smart city est apparu au Vietnam à partir des années 2010 et a rapidement été adopté par les autorités vietnamiennes, mais aussi par les acteurs privés, qui en proposent une transposition originale dans un contexte d'urbanisation rapide.

Singapour, place financière internationale visant le leadership asiatique

Singapour est la 4^{ème} place financière mondiale et la 2^{ème} en Asie, derrière Hong Kong. Elle a su s'imposer sur plusieurs créneaux à l'échelle régionale : (i) marché des changes, (ii) gestion d'actifs, (iii) assurance.

Annexes statistiques

Visites officielles

Tenue du Forum ASEAN des CCEF au Cambodge

La 12^{ème} édition du Forum ASEAN des CCEF s'est déroulée à Phnom Penh les 6 et 7 juin 2019, en parallèle de la réunion régionale des Ambassadeurs. La capitale cambodgienne accueillait pour la première fois cet événement, qui a réuni près de 200 participants sur deux jours, autour des thématiques du tourisme, de la ville intelligente, de la santé et des investissements chinois (*Belt and Road Initiative* - BRI). Les interventions de Christophe Lecourtier, Directeur Général de Business France, et de Frédéric Kaplan, Chef du Service économique Régional de Singapour, ont respectivement permis de faire un point d'avancement sur la réforme Team France Export et de présenter la stratégie économique de la France en ASEAN. Des séquences B2B ont été proposées aux entreprises françaises dès le mercredi 5 juin, afin de leur permettre de rencontrer des partenaires potentiels basés au Cambodge ou dans la région. Une délégation de cinq entreprises, menée par BPIFrance et Business France, a par ailleurs participé aux différentes séquences du Forum et a également bénéficié de ces mises en relation. Les participants ont également pu rencontrer les Services économiques, les Comités CCE et les représentants de Business France de la zone lors de « tables-pays », organisées le deuxième jour du Forum. Enfin, les entreprises françaises ont pu s'entretenir avec plusieurs importants chefs d'entreprises cambodgiens présents au cocktail dînatoire qui s'est déroulé le jeudi 6 au soir à la Résidence de France en présence de M. Pan Sorasak, Ministre du Commerce du gouvernement royal du Cambodge.

Visite du secrétaire d'Etat Jean-Baptiste Lemoyne à Manille et tenue du 8^{ème} Comité économique conjoint France-Philippines

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, s'est rendu à Manille le 28 juin 2019 pour co-présider avec Ramon Lopez, ministre philippin du Commerce et de l'Industrie, le 8^{ème} Comité économique conjoint France-Philippines et s'entretenir avec plusieurs membres du gouvernement philippin. Sur le plan économique, les questions d'environnement des affaires et d'accès au marché ont été abordées lors des rencontres ministérielles.

Les discussions sectorielles du Comité économique, menées par le vice-ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Ceferino Rodolfo, et le sous-directeur des Relations économiques bilatérales de la Direction

générale du Trésor, M. Christophe Bories, ont porté sur les thèmes de coopération suivants : infrastructures et transports, industrie maritime, aéronautique et espace, technologies vertes (villes durables et énergies renouvelables), économie digitale et innovation, électronique, agriculture (en présence de M. Wilfrid Fousse, Conseiller agricole régional) et industries créatives. Le Chef du service économique régional, M. Frédéric Kaplan, a également présenté la stratégie économique de la France en ASEAN.



En marge du comité, le syndicat professionnel français *Acsiel Alliance Electronique* et son homologue philippin *SEIPI* ont signé un protocole d'accord en vue de développer les actions de coopération dans le secteur de l'électronique aux Philippines.

A l'occasion de la visite du Secrétaire d'Etat, une délégation de 17 entreprises françaises, conduite par M. François Corbin, président du Comité ASEAN de MEDEF International, s'est rendue aux Philippines du 26 au 28 juin. La présence de cette délégation a permis de mettre en valeur auprès des autorités locales l'expertise française dans les domaines des infrastructures et de l'aménagement urbain.

A travers différents entretiens et visites de sites, les entreprises françaises ont pu (i) prendre connaissance de l'ambitieux programme d'investissement dans les infrastructures « *Build, Build, Build* » lors d'un entretien avec le ministre des Transports, (ii) s'enquérir des projets de ville durable à Clark menés par l'agence publique Bases Conversion and Development Authority, (iii) échanger avec le secteur privé philippin sur le climat des affaires et la conjoncture économique, (iv) s'informer sur les procédures de passation de marché de la Banque asiatique de développement et (v) prendre connaissance de l'agenda économique et des réformes en matière d'environnement des affaires lors d'échanges avec le ministre du Commerce et de l'Industrie et le ministre de la Planification Socio-économique.

Les investissements directs français en ASEAN en 2018

Le stock d'IDE français en ASEAN s'est établi à 12,4 Mds EUR en 2018, en baisse de 15 % par rapport à l'année 2017, reflétant en particulier les sorties nettes d'IDE en Indonésie, à Singapour et en Thaïlande. Singapour occupe le rôle de plateforme régionale pour l'investissement et continue de concentrer près des trois quarts des stocks français en ASEAN (9,0 Mds EUR). Cette baisse du stock d'IDE français en ASEAN depuis 2016 s'inscrit à contre-courant de la tendance mondiale, la zone demeurant une région attractive pour les investisseurs.

Les sorties nettes observées en Indonésie, à Singapour et en Thaïlande constituent l'essentiel des mouvements d'IDE français en ASEAN en 2018

Les flux nets d'IDE français en ASEAN sont négatifs pour la troisième année consécutive, à -2,4 Mds EUR en 2018, après -5,2 Mds EUR en 2017 et -1,1 Md EUR en 2016. La majorité des pays de l'ASEAN (Indonésie, Singapour, Thaïlande, Philippines et Vietnam) enregistrent des sorties nettes d'IDE français, tandis que la Malaisie et le Cambodge affichent des entrées nettes. Les données pour la Birmanie, le Laos et le Brunei sont confidentielles pour 2018. Ce sont principalement des opérations financières intragroupes qui pèsent sur le bilan des flux d'IDE en 2018, les investissements français en capital social augmentant dans la plupart des pays.

Les sorties nettes d'IDE français à Singapour diminuent mais restent conséquentes (-684 M EUR après -2,0 Mds EUR en 2017). Ces sorties sont cependant dominées par les prêts intra-groupes, et ne reflètent pas une décapitalisation des entreprises françaises établies à Singapour. La cité-Etat continue d'attirer les investisseurs français, avec notamment en 2018 le rachat par Vinci Energies de 80 % des parts de Wah Loon Engineering, ou l'annonce d'investissements prévus sur cinq ans par Engie et Thalès.

L'Indonésie et la Thaïlande continuent d'enregistrer de fortes sorties nettes d'IDE français. (-915 M EUR, après -1,0 Mds EUR pour l'Indonésie, et -658 M EUR, après -496 M EUR pour la Thaïlande). Ces sorties sont également dominées par des opérations intra-groupes. Les sorties d'IDE pourraient continuer en 2019, à la suite des cessions du groupe LafargeHolcim, qui quitte la région et a vendu la totalité de ses activités en Indonésie, et du groupe Engie, qui a cédé ses activités de production d'électricité à partir du charbon en Thaïlande.

Le stock d'IDE français en ASEAN recule pour la troisième année consécutive, Singapour accueillant toujours une large majorité des investissements

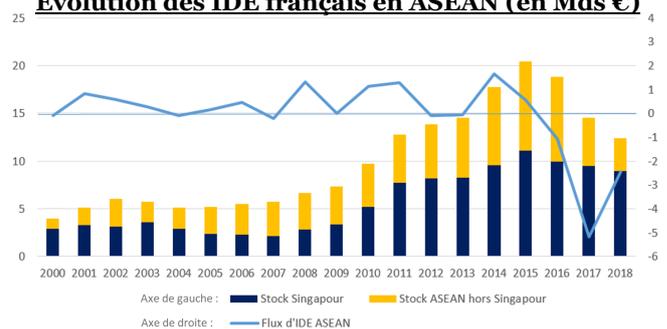
Le stock d'IDE français en ASEAN chute de 15 % en un an, et de près de 40 % par rapport à fin 2015. Le stock d'IDE français en ASEAN, à 12,4 Mds EUR, représente 0,9 % du total du stock d'investissements français dans le monde en 2018. Pour comparaison, le total des stocks d'IDE en ASEAN (2381 Mds USD en 2018

selon la CNUCED, en hausse de 10 %) représente 7,4 % des stocks d'IDE dans le monde.

Singapour continue de concentrer la majorité des IDE français dans la région, avec plus des deux tiers du stock (soit 9,0 Mds EUR), loin devant la Malaisie (1,1 Md EUR) et la Thaïlande (762 M EUR). L'Indonésie, pourtant première économie de la région en termes de PIB, voit son stock d'IDE chuter fortement, à 278 M EUR (contre 1,2 Md EUR en 2017). Le stock d'IDE français est relativement faible au Vietnam (671 M EUR), au Cambodge (407 M EUR) et aux Philippines (235 M EUR).

La prépondérance de Singapour pour les IDE s'explique notamment par son rôle de plateforme régionale, les entreprises s'implantant souvent à Singapour pour opérer dans la région, en partie compte tenu des mesures incitatives déployées par les autorités et d'un environnement des affaires très favorable. Cette situation peut conduire à minorer les flux d'investissements effectifs des entreprises françaises dans la région, certains de leurs investissements pouvant être effectués via des holdings enregistrées à Singapour.

Evolution des IDE français en ASEAN (en Mds €)



Source : Banque de France, SER de Singapour

Le désinvestissement français en ASEAN depuis 2016 s'inscrit à contre-courant de la tendance mondiale

L'ASEAN est une région au potentiel considérable, qui attire de plus en plus d'IDE. La zone affiche plus de 5 % croissance en moyenne annuelle depuis 2000, et des perspectives de croissance qui demeurent vigoureuses, à 5,2 % pour 2019 selon le FMI. Les dix pays d'Asie du Sud-Est qui composent la zone de libre-échange rassemblent 9 % de la population mondiale et l'ASEAN participe pour environ 8 % au commerce mondial. Ce potentiel explique en partie la forte croissance des flux d'IDE vers l'ASEAN, qui ont en moyenne augmenté de plus de 15 % par an depuis 2000.

La tendance à la hausse des investissements étrangers vers l'ASEAN se confirme en 2018, avec une augmentation de 3,1 % des flux d'IDE, à 148,6 Mds USD selon la CNUCED, qui relève de la forte composante des flux intra-ASEAN (formant près d'un quart des IDE entrants), et la hausse des flux d'IDE chinois, qui ont doublé entre 2013 et 2017 (environ 10 % des flux entrants).

Contact : clement.payerols@dgtrésor.gouv.fr

Vers un assouplissement des politiques monétaires en ASEAN

Après avoir progressé en 2018, l'inflation apparaît globalement modérée en Asie du Sud-Est depuis le début de l'année. La modération des pressions inflationnistes s'explique principalement par la diminution des prix des matières premières et la stabilisation des monnaies et est particulièrement significative aux Philippines. Dans ce contexte, les banques centrales de Malaisie et des Philippines ont initié un assouplissement de leur politique monétaire ; d'autres pourraient suivre.

L'inflation est globalement modérée en Asie du Sud-Est, avec d'importantes disparités entre pays

L'inflation est globalement modérée en Asie du Sud-Est, à 2,4 % en moyenne en avril 2019, et en légère diminution par rapport à 2018 (2,6 % en moyenne). La modération des pressions inflationnistes par rapport à 2018 est particulièrement significative aux Philippines et, dans une moindre mesure, au Vietnam. Ce chiffre marque, par ailleurs, d'importantes disparités entre les pays de la région : si l'inflation reste élevée en Birmanie, les prix sont quasi-stagnants en Malaisie, en Thaïlande et à Singapour alors que le Brunei est en déflation.

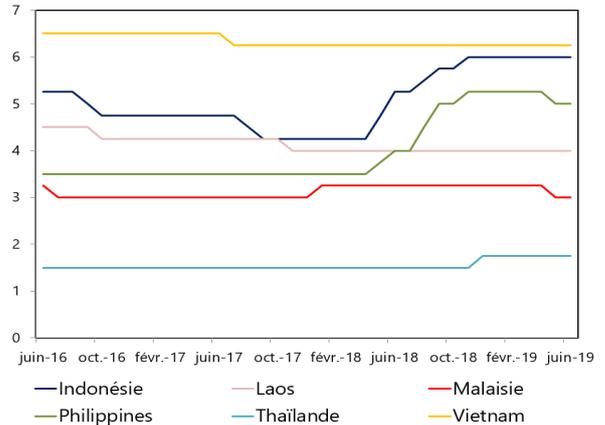
En Birmanie, l'inflation reste élevée, à 9,6 % en mai 2019 (après 8,7 % en avril), un niveau bien supérieur à la cible de la banque centrale (6 % en fin d'année). Le niveau de l'inflation est largement imputable à la hausse des prix des produits importés (en particulier pétrole et sucre) provoquée par la dépréciation de la monnaie birmane observée depuis début 2018 (-10,4 % sur la période, avec toutefois une appréciation de 2,5 % depuis la mi-mai).

L'inflation est modérée aux Philippines, en Indonésie, au Vietnam, au Cambodge et au Laos. Aux Philippines, l'inflation est revenue dans l'intervalle-cible de la banque centrale (2-4 %) depuis février, à 2,6 % en juin (après 3,2 % en mai), après avoir augmenté courant 2018 (jusqu'à atteindre 6,7 % en octobre 2018) sous l'effet de notamment de l'introduction de la réforme fiscale au 1er janvier 2018 et de la dépréciation du peso (-5,4 % en 2018). En Indonésie, l'inflation reste modérée à 3,3 % en juin (comme en février) soit dans la cible de la banque centrale (3,5 % ± 1 pt depuis 2018). Au Vietnam, l'inflation est également revenue à un niveau modéré (2,9 % en mai, comme en avril), après avoir augmenté en 2018 (jusqu'à 4,7 % en juin 2018) compte tenu principalement de la hausse des prix du pétrole. Au Cambodge, l'inflation reste contenue en raison de la faiblesse des prix alimentaires, à 2,0 % en février 2019. Au Laos, elle se maintient également à un faible niveau, à 2,5 % en mai.

Les prix sont quasi-stagnants à Singapour, en Malaisie et en Thaïlande. A Singapour, l'inflation est revenue en territoire positif depuis fin 2016 mais demeure faible, à 0,9 % en mai. En Malaisie, l'inflation a reculé significativement en 2018 (1,0 % en moyenne après 3,7 % en moyenne en 2017) – compte tenu notamment de l'introduction de subventions aux prix

des carburants et de la suppression de la GST – jusqu'à afficher un taux négatif en janvier et février 2019 (-0,7 % et -0,4 % respectivement), et s'établit à 0,2 % en mai, un niveau qui reste bien inférieur à sa cible d'inflation (0,7-1,7 %). En Thaïlande, l'inflation est revenue sous la cible de la banque centrale (2,5 ± 1,5 pt) en juin 2019, à 0,9 %, après s'être maintenue à 1,2 % en mars, avril et mai.

Taux directeur (%)



Source : CEIC, SER de Singapour

Au Brunei, l'inflation reste négative, à -0,1 % en avril. Le pays est fréquemment en déflation : il a affiché une inflation moyenne de -0,3 % sur les cinq dernières années, marquées par un épisode de 15 mois d'inflation négative d'avril 2016 à juin 2017 (avec un plus bas à -1,6 % en décembre 2016).

Dans ce contexte, certaines banques centrales ont initié un assouplissement de leur politique monétaire

Les banques centrales malaisienne et philippine ont initié un assouplissement de leur politique monétaire en mai dernier, abaissant leur taux directeur de 25 pdb à respectivement 3,00 % et 4,50 %. L'institution philippine a également depuis réduit son ratio de réserves obligatoires, de 200 pdb à 16 %. Pour rappel, les deux banques centrales avaient procédé à des hausses de leur taux directeur en 2018 (une de 25 pdb pour la Malaisie et cinq de 175 pdb au total aux Philippines).

Les autres banques centrales pourraient suivre ce mouvement dans les mois à venir. La faiblesse de l'inflation couplée au ralentissement du rythme de resserrement de la politique monétaire américaine dessinent des conditions favorables à un assouplissement des politiques monétaires dans un contexte de dégradation des perspectives de croissance. En Indonésie, l'appréciation de la roupie (+2,3 % face au dollar depuis de l'année) ouvre une fenêtre d'opportunité pour un abaissement du taux directeur à moyen terme. En Thaïlande, le ton « dovish » du dernier comité (26 juin) couplé à la forte révision de la prévision de croissance pour 2019 (de +3,8 % à +3,3 %) laissent envisager une possible baisse du taux directeur lors du prochain comité (7 août).

Contact : morgane.salome@dgtresor.gouv.fr

L'endettement externe en ASEAN

L'endettement externe demeure élevé dans un certain nombre de pays d'Asie du Sud-Est, en particulier au Laos (85 % du PIB) et en Malaisie (69 %) et, dans une moindre mesure, au Cambodge (54 %) et au Vietnam (47 %). En termes de tendance, la dette externe poursuit son augmentation ou se stabilise dans ces pays sur la période récente. A l'inverse, la dette externe est modérée (inférieure à 30 % du PIB) et en réduction en Thaïlande, en Birmanie et aux Philippines et inexistante au Brunei.

L'endettement externe en ASEAN est principalement d'origine publique, en dépit d'une progression de la dette externe privée

A l'exception de la Malaisie, de la Thaïlande et de Singapour, l'endettement externe en ASEAN reste principalement d'origine publique. Le secteur public concentre plus de la moitié de la dette externe totale en Birmanie (90 %), au Laos (58 %), en Indonésie (55 %), au Cambodge (54 %). Au Vietnam et aux Philippines, la dette externe est répartie relativement équitablement entre secteurs privé et public. En Thaïlande et en Malaisie, la dette externe est contractée en grande majorité par le secteur privé, qui représente respectivement 81 % et 77 % de la dette totale. A Singapour, la dette externe est détenue exclusivement par le secteur privé (entreprises et secteur financier).

Toutefois, la dette externe d'origine privée apparaît en hausse dans tous les pays de la région, alors que celle d'origine publique tend à diminuer. La dette publique externe apparaît relativement stable (Birmanie et en Thaïlande) ou en diminution (Philippines, Laos, Vietnam, Cambodge) sur la période récente, excepté en Indonésie où elle continue d'augmenter (+6 p.p en trois ans à 55 % du PIB en 2017). En revanche, la dette externe privée ne cesse d'augmenter, hors Thaïlande et Indonésie où elle apparaît en baisse depuis 2015. La progression de la dette externe dans le secteur privé est particulièrement impressionnante au Laos et, dans une moindre mesure, au Vietnam et au Cambodge.

Des facteurs de risque qui s'accumulent dans certains pays de la région

La progression de l'endettement externe d'origine privée est allée de pair avec une hausse de l'endettement de court terme. Cette part est particulièrement élevée à Singapour (75 % du total), en Thaïlande (45 %) et en Malaisie (43 %), pays où la dette externe privée est majoritaire. En termes de poids dans l'économie, la dette externe de court terme a augmenté dans tous les pays de la zone depuis 2007, excepté en Birmanie et aux Philippines, et atteint un niveau particulièrement élevé en Malaisie (30 % du PIB) et, dans une moindre mesure, en Thaïlande (13 % du PIB).

Une grande partie de la dette externe des pays de la région est libellée en devises, en particulier en dollar qui représente une part très élevée de la dette externe en Indonésie, au Cambodge, aux Philippines et en

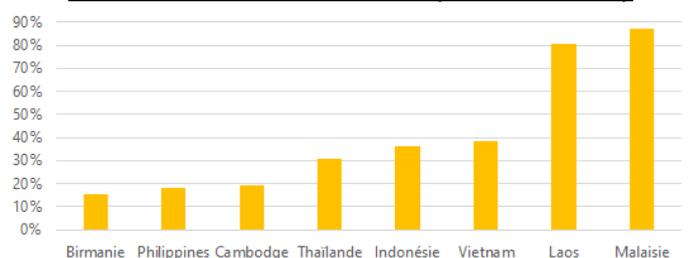
Thaïlande (supérieure à 70 % dans le secteur public). Cette situation expose les pays concernés à un risque de gonflement de leur dette en cas de dépréciation de la monnaie domestique. En termes de poids dans le PIB, la part de la dette en dollar est particulièrement élevée au Laos (31 % du PIB pour le secteur public) et, dans une moindre mesure, au Cambodge (19 % du PIB) et en Indonésie (16 % du PIB).

La progression de la dette externe au Laos et au Cambodge s'explique en grande partie par une hausse des prêts chinois à destination de ces pays. S'il est difficile de suivre avec précision les flux financiers chinois à destination des pays de la région, la Chine serait aujourd'hui le premier créancier bilatéral du Cambodge – où les prêts en provenance de la Chine auraient représenté 70 % de sa dette externe en 2016 selon le FMI – de même que du Laos (aucun chiffre disponible). Cette situation est d'autant plus inquiétante que ces pays (Laos et Cambodge mais aussi Malaisie) s'apprêtent à s'endetter davantage auprès de la Chine dans le cadre du financement des projets d'infrastructures labellisés « Belt and Road Initiative » (BRI).

Dans ce contexte, le Laos et la Malaisie apparaissent comme les plus vulnérables

Les pays les plus vulnérables sont ceux ne disposant pas de réserves de change suffisantes, à savoir la Malaisie et Laos. La dette externe de court terme représente 87 % des réserves de change en Malaisie et 81 % au Laos, alors même que la dette de court terme est relativement faible au Laos en termes de poids dans l'économie (moins de 5 % du PIB). Dans le cas de l'Indonésie, le montant de la dette externe est supérieur à celui des réserves mais principalement de long terme (87 %). En revanche, la Thaïlande (avec des réserves à plus de 200 Mds USD soit 10 mois d'importations) et, dans une moindre mesure, le Vietnam – qui dispose de réserves modérées, à 50 Mds USD soit 3 mois d'importations, mais qui permettent largement de couvrir sa dette externe de court terme, qui représente moins de 40 % de ses réserves – sont relativement bien protégés compte tenu des amples réserves de changes détenues par les autorités.

Dette externe de court terme (% des réserves)



Source : Banque mondiale, SER de Singapour

Contact : morgane.salome@dgtresor.gouv.fr

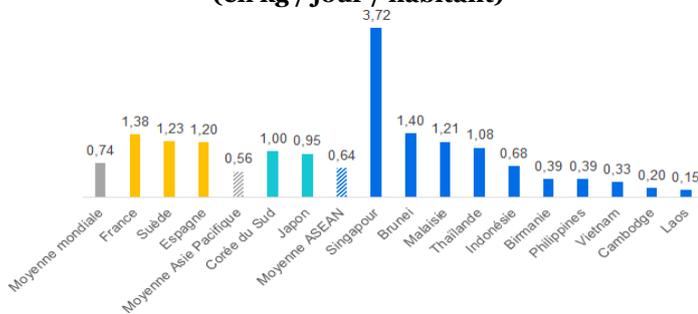
Asie du Sud-Est, les déchets s'accumulent

Lorsque la Chine, jusqu'alors premier importateur de déchets plastiques, a décidé de limiter ses importations courant 2017, une partie des flux a été dirigée vers les pays voisins, notamment la Malaisie, la Thaïlande et le Vietnam, où ils ont déstabilisé les filières de traitement déjà fragiles. Si l'ampleur du phénomène doit être relativisée –seuls 6 % des déchets plastiques produits annuellement dans le monde sont exportés, cette médiatisation a permis de mettre en lumière la question de la production et du traitement des déchets en ASEAN.

Des infrastructures insuffisantes face à une production domestique de déchets en forte croissance

Encore inférieure à la moyenne mondiale (0,64 kg/jour/hab contre 0,74 kg/jour/hab au niveau mondial), la production d'ordures ménagères en Asie du Sud-Est augmente rapidement, portée par une croissance économique dynamique, une expansion démographique certaine et une urbanisation accrue. Elle devrait croître de plus d'un tiers d'ici 2030 dans les trois pays les plus peuplés (Indonésie, Vietnam et Philippines), selon le rapport « *What a Waste 2.0* » publié par la Banque mondiale. La hausse du niveau de vie, les modes de vie fortement générateurs de déchets (*street food*, ventes à emporter, suremballage, livraisons à domicile, ...) et la faiblesse des politiques de sensibilisation et de prévention (réduction à la source, réutilisation), tant au sein de la société civile qu'auprès des acteurs économiques (grande distribution, restauration ...), y contribuent fortement. Au final, **la production de déchets par habitant est bien plus élevée en Asie du Sud-Est qu'en Europe à niveau de vie équivalent** : un Singapourien produit 3 fois plus d'ordures ménagères qu'un Malaisien qui en émet à peu près autant qu'un Espagnol ou un Français, pour une production de richesse 3 à 4 fois moins élevée.

Production d'ordures ménagères en Asie du Sud-Est (en kg / jour / habitant)



Source : Banque mondiale, SER de Singapour

Si la frugalité n'est pas encore à l'ordre du jour pour les classes moyennes et aisées d'Asie du Sud-Est, les politiques publiques de gestion et de traitement des déchets sont d'un niveau globalement basique, à l'exception de Singapour. La forte croissance des volumes générés n'a pas été anticipée et le sujet est loin d'être une priorité comparativement aux investissements dans les transports et l'énergie. Les dépôts incontrôlés et

la combustion à ciel ouvert des déchets sont encore très répandus dans la plupart des pays. Le taux de collecte avoisine 40 % dans les quatre pays les plus peuplés de l'ASEAN et le secteur informel ne s'intéresse logiquement qu'à la récupération des matériaux les plus volumineux et ayant le plus de valeur (métaux, verre, certains plastiques uniquement).

Un engagement politique encore limité malgré des conséquences sur la biodiversité et les activités économiques majeures

Au final, quatre pays de l'ASEAN (Indonésie, Philippines, Vietnam, Thaïlande) figurent, juste après la Chine, parmi les premiers contributeurs à la pollution des océans par les plastiques. Ces cinq premiers pays génèrent ainsi 55 à 60 % des pollutions marines aux plastiques au niveau mondial. L'ampleur des pollutions marines, la durée de vie des débris et les conséquences sur la biodiversité et donc sur les activités de pêche, essentielles pour de nombreuses communautés, imposent une réaction rapide. Selon McKinsey et l'ONG *Ocean Conservancy*, dans les océans, le stock de plastiques abandonnés pourrait doubler entre 2015 et 2025 dans un scénario tendanciel et atteindre le niveau alarmant d'1 tonne de plastique pour 3 tonnes de poissons.

Dans le cadre de sa présidence de l'ASEAN en 2019, la Thaïlande a fait de la question des pollutions marines l'une de ses priorités. Une déclaration et un cadre d'actions ont été approuvés au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement en juin 2019 et les pays de la région se sont accordés sur la mise en place d'un centre de connaissance sur les déchets plastiques en mer. Toutefois, les avancées concrètes sur le terrain apparaissent limitées depuis les précédents appels à l'action lancés au cours des dix dernières années.

Certains Etats affichent leur ambition, notamment la Thaïlande, qui a annoncé son intention de voir tous les plastiques recyclés en 2030, ou l'Indonésie, qui vise à réduire sa pollution plastique marine de 70 % et les déchets plastiques de 30 % d'ici 2025. Des opérations « coups de poing » ont également été annoncées ou mises en oeuvre ces derniers mois pour « nettoyer » voire restaurer certains espaces naturels emblématiques, notamment les plus touristiques (en particulier Boracay aux Philippines). La prise de conscience de l'ampleur des défis à relever est cependant encore balbutiante. Un changement d'état d'esprit, la montée en puissance des acteurs locaux (formation des cadres au niveau central et local, campagnes de sensibilisation de la population et mesures coercitives, mobilisation de financements, ...), et le soutien des organismes de développement sont indispensables pour inverser les tendances actuelles, insoutenables, et enclencher des dynamiques de long terme en faveur de l'économie circulaire.

Contact : jerome.audhui@dgtresor.gouv.fr

Les spécificités de la smart city vietnamienne

Le concept de smart city se définit comme l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la planification urbaine et à ses services. Six éléments principaux caractérisent les scénarios de ville intelligente qui peuvent être mis en relation avec des aspects de politiques et de programmation urbaine : smart economy, smart people, smart governance, smart mobility, smart environment, smart living.

Le concept de smart city est apparu au Vietnam à partir des années 2010 et a rapidement été adopté par les autorités vietnamiennes, mais aussi par les acteurs privés, qui en proposent une transposition originale dans un contexte d'urbanisation rapide.

Un développement urbain récent et rapide

Depuis la fin des années 1980, le Vietnam a connu une urbanisation rapide sous l'effet des réformes économiques – politique du renouveau « Doi Moi » initiée en 1986 – qui ont permis le passage d'une économie agricole à une économie industrialisée tournée vers l'extérieur. Entre 1986 et 2017, la population urbaine du Vietnam est passée de 12,3 à 33,6 millions d'habitants, soit de 19,6 % et à 35,2 % de la population du pays, ce qui représente une croissance annuelle de 3,2 % en moyenne.

L'urbanisation rapide a engendré des difficultés à offrir des infrastructures et des services urbains de qualité. En matière de transports urbains, les projets de métro enregistrent d'importants retards, les projets de transbus (BRT) n'ont pas eu le succès attendu et les politiques publiques sont peu claires, alors que le remplacement progressif des deux-roues par les voitures, lié à l'émergence de la classe moyenne vietnamienne, se traduit par hausse des embouteillages et de la pollution en ville. Les services urbains ne sont que partiellement assurés et leur qualité varie grandement entre les villes.

Ville intelligente, ville de demain

Pour faire face à ces défis, la ville intelligente doit, dans l'esprit des pouvoirs publics, résoudre les problèmes urbains du pays via la numérisation des services et de nouvelles infrastructures urbaines connectées. La smart city est ici conçue à la fois comme un outil de planification et de gestion (Stratégie nationale Smart Cities publiée en août 2018), mais aussi comme une projection de la ville de demain. Le Vietnam n'a pas d'objectifs prioritaires dans le développement des villes intelligentes mais s'attache à toutes les composantes de la smart city.

Entre 2012 et 2019, la ville-province de Danang, 1^{ère} du classement TIC des provinces vietnamiennes, a travaillé sur le smart environment (contrôle numérique des infrastructures d'eau avec IBM), la smart

governance (plateforme de e-administration en lien avec l'Agence Nationale de l'Information Coréenne) **et la smart mobility** (avec FPT, projet de gestion numérisée du trafic). En avril 2019, Danang a présenté une stratégie Smart City pour 2030 : y sont prévus 95 M USD d'investissements (dont seulement 30 % venant du budget public), une réduction des dépenses publiques de 44,2 M USD et du coût de ressources humaines de la ville de 20 %.

La ville intelligente est mise en avant par les provinces et les villes qui y voient un outil de marketing territorial, un moyen de gagner en visibilité et d'attirer des investissements privés et internationaux. Fin 2018, 33 villes et provinces du Vietnam avaient élaboré une stratégie de ville intelligente, alors que le pays participe activement à l'initiative régionale ASEAN Smart Cities Network.

La privatisation de la smart city au détriment d'un développement inclusif

Illustration de la convergence entre ville intelligente et ville de demain, les nouvelles zones urbaines et projets immobiliers en développement sont généralement désignés sous la terminologie de smart city. A Hanoi, depuis 2016, plus de 10 000 appartements labellisés smart ont été proposés sur le marché immobilier. Les projets smart city phares à Hanoi et Hô Chi Minh-Ville (ville intelligente Nhat Tan – Noi Bai, Thu Thiem Eco Smart City) sont en réalité davantage des projets de création de nouvelles zones urbaines, portés par des promoteurs immobiliers intéressés par la valorisation foncière de terrains en périphérie.

Pour le secteur privé, le concept de smart city est avant tout mis en avant dans un esprit marketing pour proposer ses solutions spécifiques. Les entreprises high-tech ne voient pas d'un bon œil les nouvelles politiques publiques de smart city, qu'elles perçoivent comme des contraintes potentielles au développement de leurs produits (spécification sur les TIC par exemple).

Au Vietnam, le développement de la ville intelligente par des acteurs privés en constitue la première limite. Alors que les programmes intelligents portés par les villes se targuent d'offrir un accès pour tous à plus de services, les initiatives les plus fortes sont orientées vers le profit et non l'utilité publique. Les projets immobiliers intelligents sont destinés aux classes les plus aisées tandis que les applications de transport en ligne se concentrent sur les grandes métropoles.

Contacts : laurent.chopiton@dgtrésor.gouv.fr
mathieu.kretz@dgtrésor.gouv.fr

Singapour, place financière internationale visant le leadership asiatique

Singapour est la 4^{ème} place financière mondiale, et la 2^{ème} en Asie, derrière Hong Kong. Petite cité-Etat, son marché domestique est trop étroit pour permettre l'essor des marchés de capitaux, surtout face aux grands voisins d'Asie du Sud-Est. En revanche, Singapour a su s'imposer sur plusieurs créneaux à l'échelle régionale : (i) marché des changes, 3^{ème} mondial après New York et Londres ; (ii) gestion d'actifs ; (iii) assurance. Le régulateur national déploie ces dernières années des moyens importants pour positionner Singapour comme place de référence pour la gestion d'actifs, la fintech et la finance verte.

Singapour s'est progressivement imposée comme un centre financier de rang mondial, notamment sur le marché des changes et la gestion d'actifs

Depuis l'indépendance, les autorités singapouriennes ont su favoriser l'émergence d'un centre financier de rang mondial. Le secteur financier s'est d'abord articulé autour des activités liées au rôle de plateforme commerciale du pays. Le gouvernement a joué un rôle crucial dans ce processus, avec l'autorisation dès 1968 de la finance *offshore*, la mise en place d'un régime fiscal compétitif, l'ouverture aux banques étrangères et la libéralisation progressive des flux de capitaux. La position et le fuseau horaire stratégiques de Singapour ont permis dès 1970 l'essor du marché des changes. A partir des années 1990, Singapour s'est également imposé comme emplacement privilégié des sièges des entreprises étrangères opérant en Asie du Sud-Est, menant à l'essor des activités financières. Singapour a par ailleurs profité de ses excédents courants structurels et du développement des pays d'Asie du Sud-Est pour se positionner en centre régional pour la gestion d'actifs. La cité-Etat s'est de même positionnée comme intermédiaire dans l'internationalisation des entreprises chinoises (notamment via son marché des capitaux).

La place financière de Singapour est aujourd'hui la deuxième d'Asie, derrière Hong Kong mais devant Shanghai. Singapour bénéficie, comme Hong Kong, d'un cadre réglementaire et fiscal avantageux, et d'un environnement particulièrement favorable aux affaires. Singapour est classée 4^{ème} place financière au monde derrière New York, Londres et Hong Kong, selon le dernier *Global Financial Centre Index*. Si Hong Kong devance globalement Singapour, elle est aussi moins diversifiée compte tenu de sa forte exposition à la Chine. Shanghai domine les places de Singapour et Hong Kong en volume de transactions du fait de la taille du marché chinois, mais pâtit d'un environnement financier peu ouvert et encore loin des standards internationaux.

La place financière de Singapour est diversifiée, avec une avance particulièrement marquée sur le marché des changes et la gestion d'actifs. Le secteur bancaire singapourien, large (566 % du PIB) et solide, est particulièrement bien positionné sur les activités de banque privée (1^{er} en Asie) et de financement du commerce (du fait de la prééminence du port). Le

secteur de la gestion d'actifs est lui en progression constante (2300 Mds USD), Singapour représentant un hub pour accéder aux marchés d'Asie. Singapour est également un des leaders mondiaux sur le marché des changes, avec 7,9 % de part de marché, ainsi que le pôle d'assurance de référence dans la région Asie-Pacifique, malgré un marché de taille modeste à l'échelle mondiale. Les marchés des capitaux peinent en revanche à se développer compte tenu de l'étroitesse du marché intérieur et de l'essor des places d'Asie du Sud-Est.

Singapour cherche à devenir un centre de référence au niveau régional pour la gestion d'actifs, les fintechs et la finance verte

La MAS a pris une série de mesures visant à développer les activités de gestion d'actifs à Singapour. Elle a notamment créé en 2017 un régime simplifié pour les gestionnaires d'actifs en capital-risque, et mis en 2018 5 Mds USD de fonds à disposition de gestionnaires d'actifs. L'institution cherche désormais à promouvoir la domiciliation des fonds d'investissement à Singapour (et non plus seulement la gestion) : elle a ainsi permis plus de flexibilité avec la création en 2018 d'une nouvelle structure de sociétés d'investissement à capital variable, et mis en place une procédure facilitée pour la re-domiciliation des fonds gérés à Singapour mais domiciliés à l'étranger.

Singapour tente de s'établir comme place de référence régionale pour les fintechs. La MAS a pris, depuis 2016, une série de mesures visant à accélérer le développement du secteur, avec notamment la mise en place d'un « bac-à-sable réglementaire » visant à favoriser l'innovation. La cité-Etat accueille près de la moitié des fintechs de l'ASEAN (avec plus de 800 firmes). Si Singapour devance Hong Kong, elle reste toutefois devancée par les principales villes chinoises. Ces fintechs se concentrent sur les activités de paiement, de crédit, d'assurance et d'investissement. La MAS a par ailleurs annoncé en juin l'autorisation des banques en ligne. Avec un taux de bancarisation et un accès au crédit qui restent faibles, l'ASEAN représente un fort potentiel de développement pour les fintechs singapouriennes.

La cité-Etat se prépare à l'émergence de la finance verte en Asie. La MAS a mis en place dès 2017 une subvention de 100 % du surcoût lié à la labellisation des émissions d'obligations vertes de plus de 200 M SGD. La place financière de Singapour est la 1^{ère} d'ASEAN pour l'émission d'obligations vertes, et la 10^{ème} au monde (3,8 Mds USD en 2018), devancée en Asie par Hong Kong (5 Mds USD) et Shanghai (4,5 Mds). La finance verte est pour l'instant freinée par la faible demande d'actifs durables dans la région, mais bénéficie de la demande occidentale pour des actifs verts peu risqués. Singapour cherche en premier lieu à se positionner pour profiter de la future croissance du secteur.

Contact : clement.payerols@dgtrésor.gouv.fr

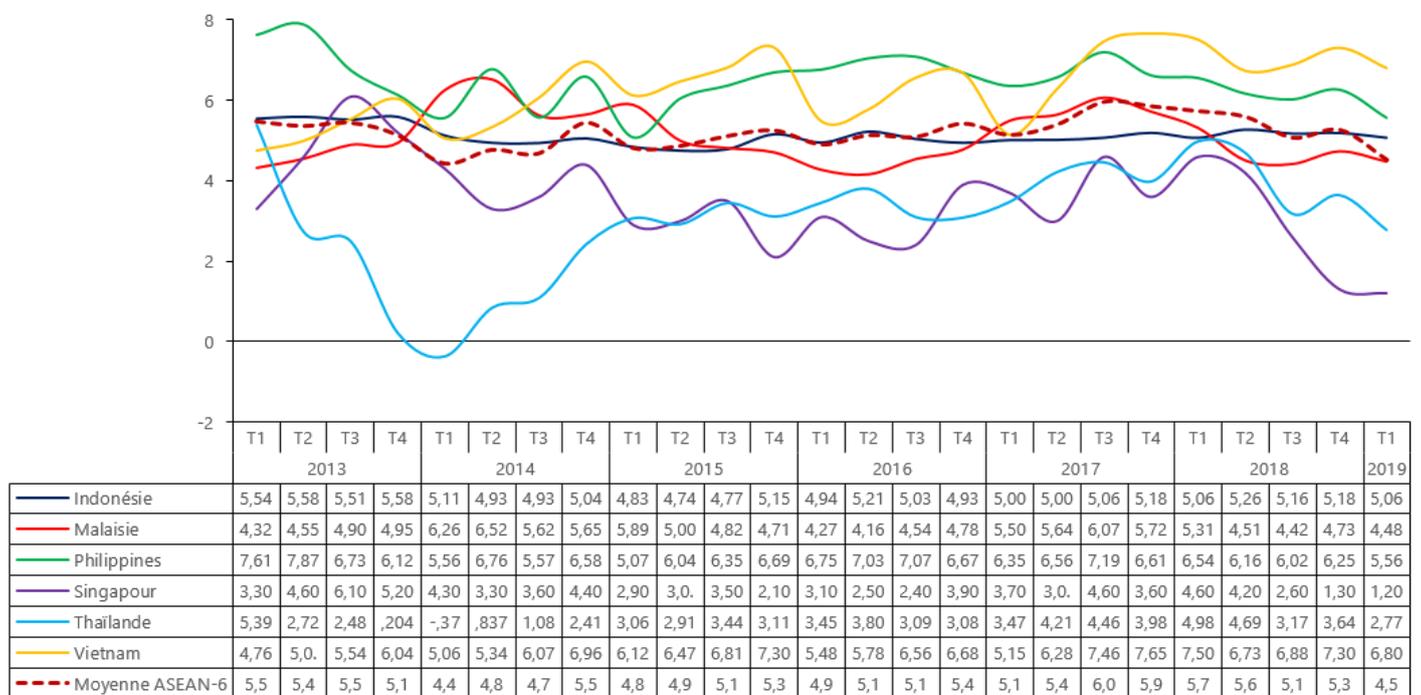
Annexes statistiques

ASEAN : Principaux indicateurs économiques (2018)

	Birmanie	Brunei	Cambodge	Indonésie	Laos	Malaisie	Philippines	Singapour	Thaïlande	Vietnam	ASEAN
Population (en millions d'habitant)	52,8	0,4	16,3	264,2	6,8	32,4	106,6	5,6	67,8	94,6	647,5
PIB (en Mds USD)	68,6	14,1	24,5	1 022,5	18,4	354,3	330,8	361,1	487,2	241,3	2 922,9
PIB / habitant (en USD)	1 298	32 414	1 509	3 871	2 720	10 942	3 104	64 041	7 187	2 551	4 514,4
Croissance (%)	6,7	-0,2	7,3	5,2	6,5	4,7	6,2	3,2	4,1	7,1	5,0

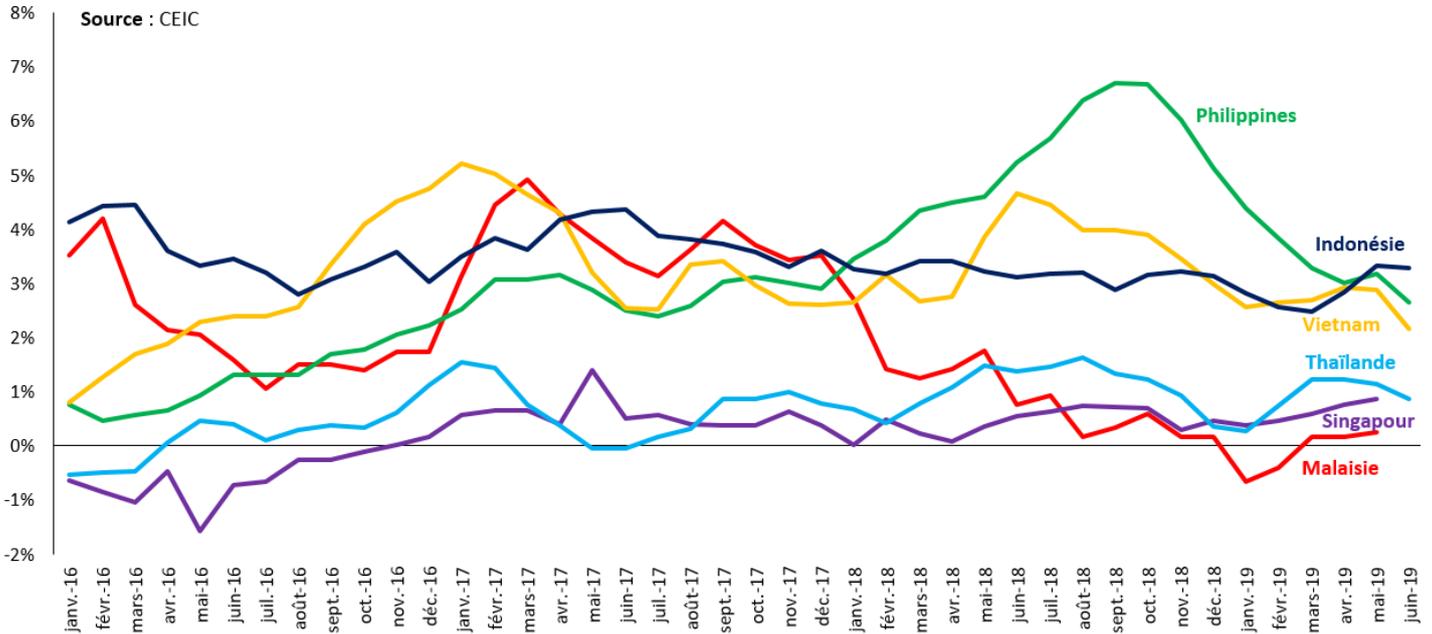
Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2019, SER de Singapour

Croissance trimestrielle des pays de l'ASEAN (% , en glissement annuel)



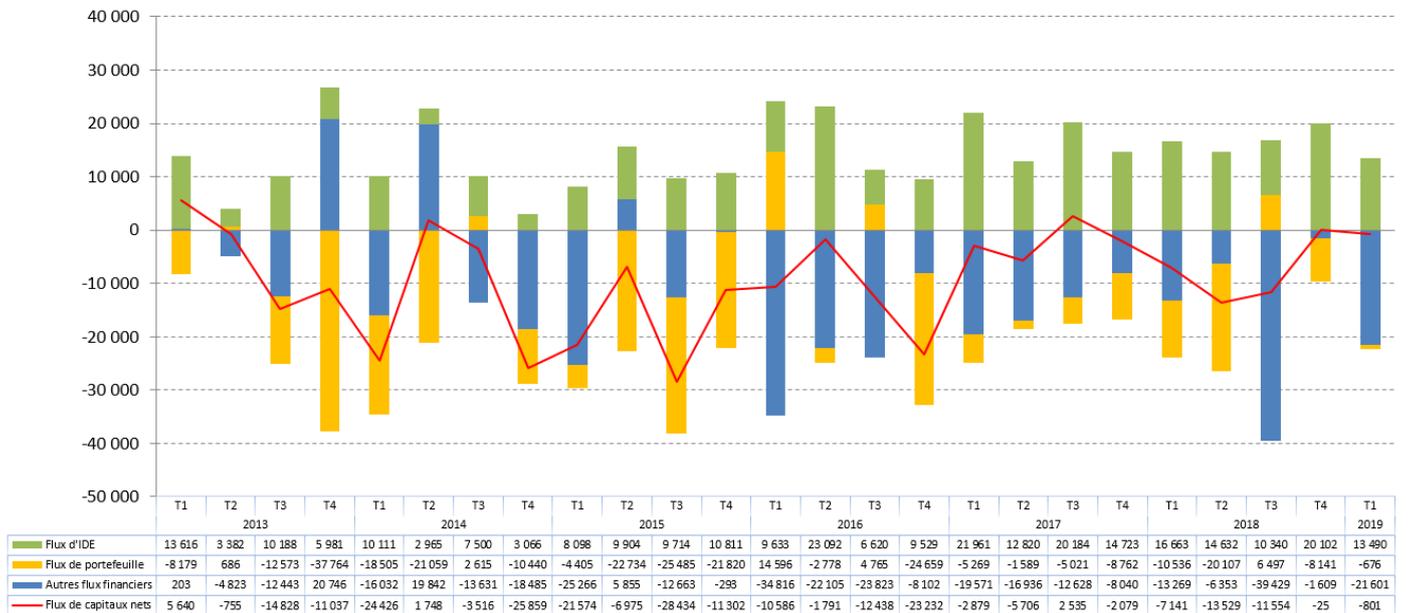
Source : CEIC

Taux d'inflation (en glissement annuel)



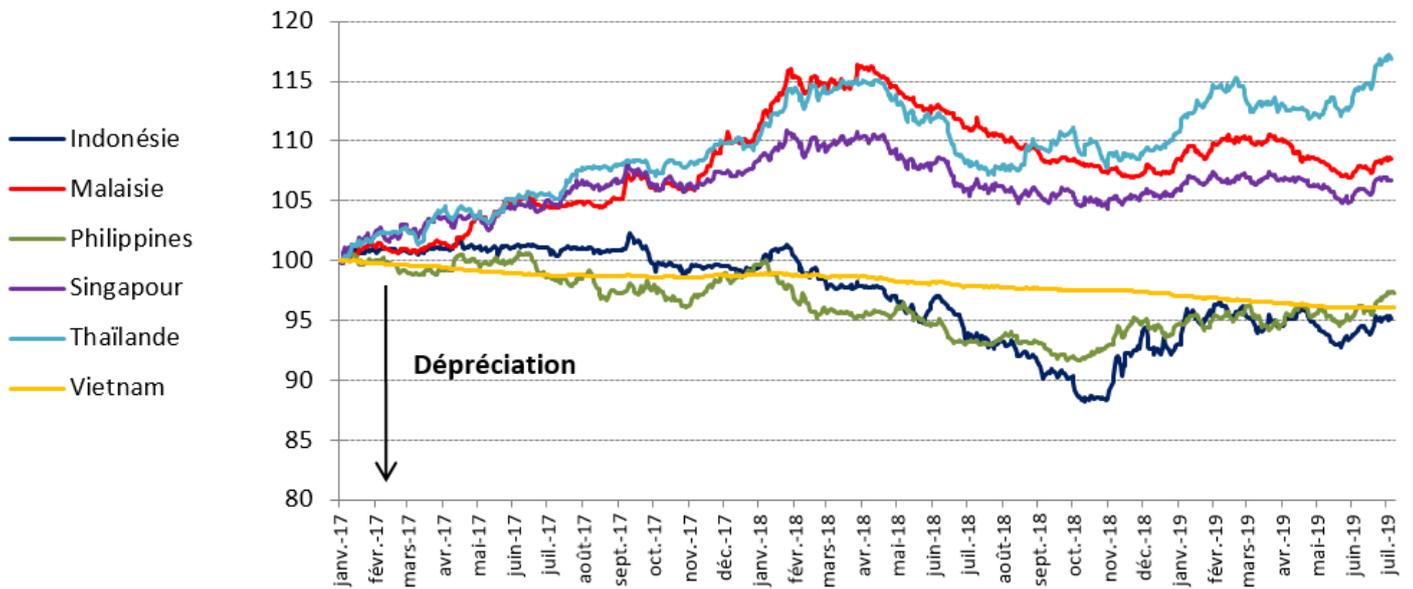
Flux de capitaux (nets, en millions USD)

à destination de l'ASEAN-5 (Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines)



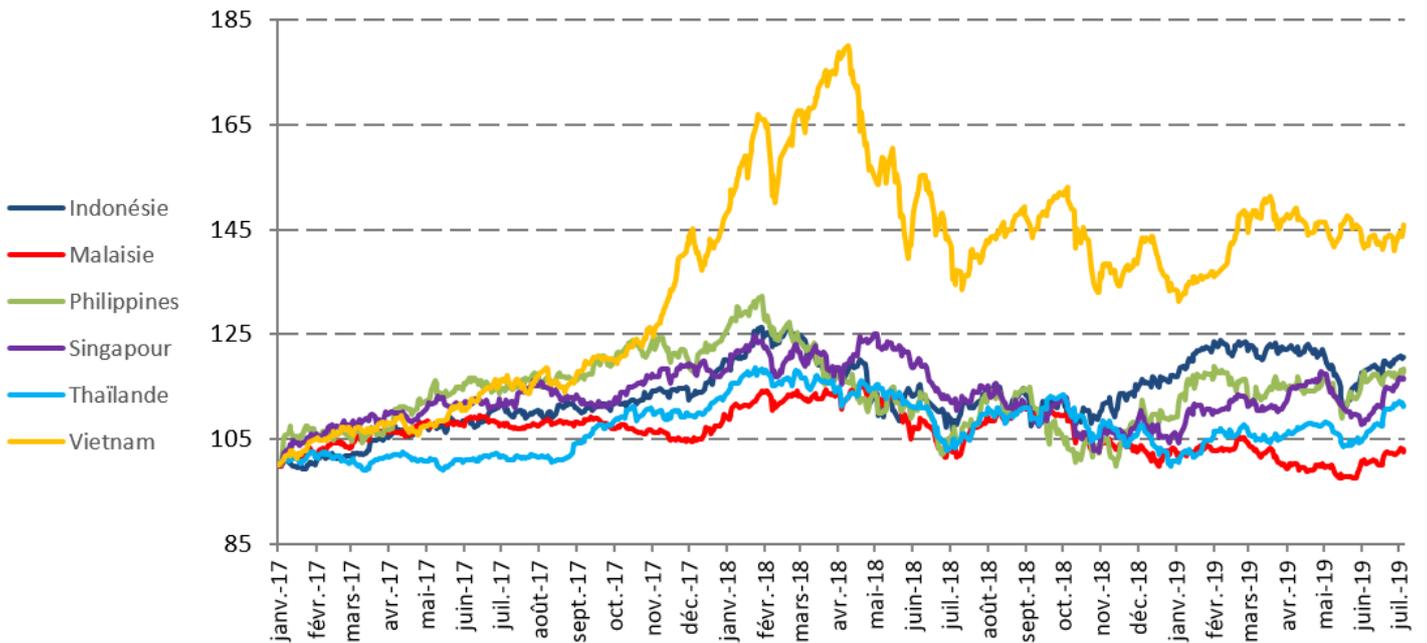
Source : CEIC

Taux de change nominal contre dollar (Base 100 en 2017)



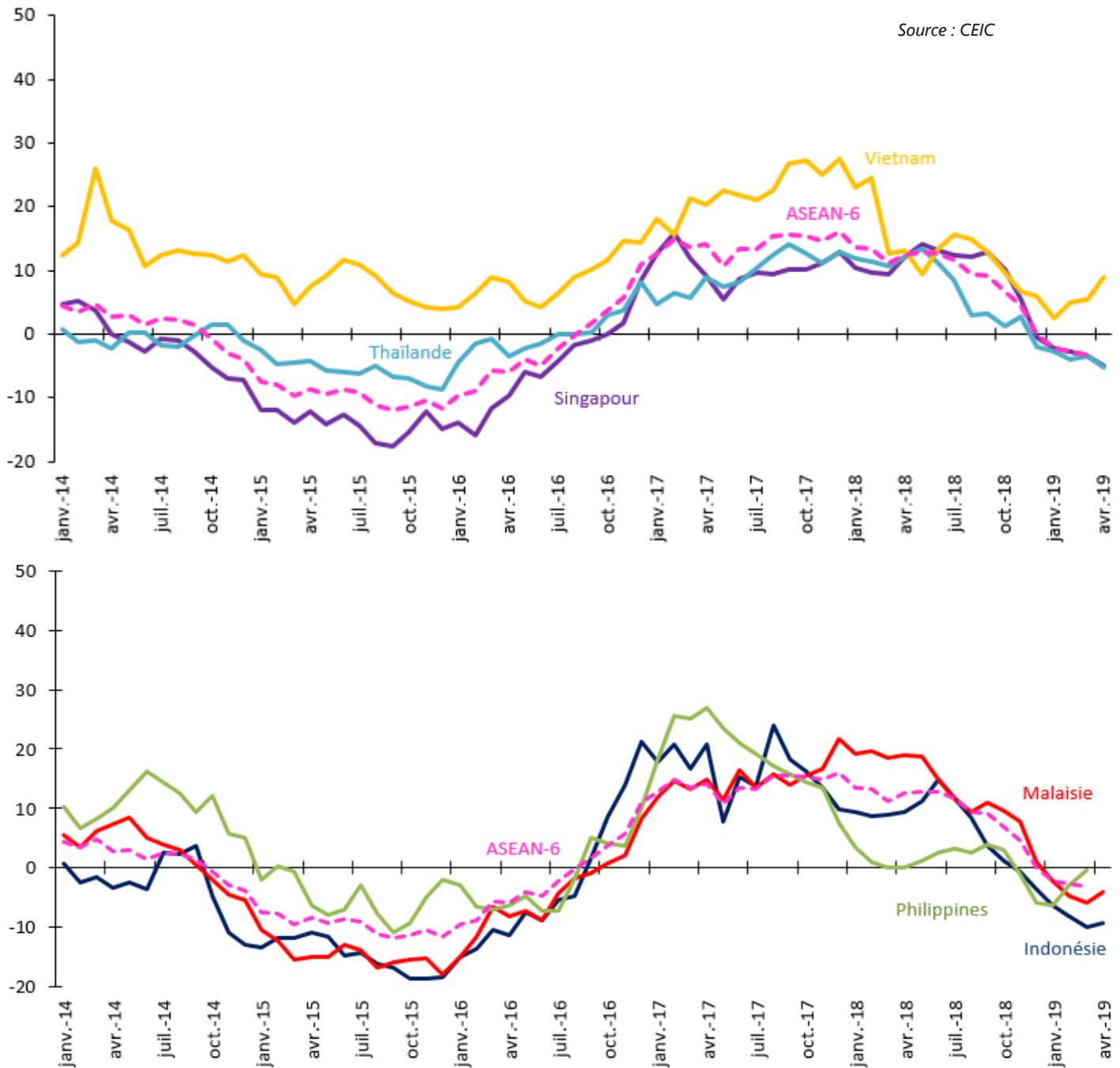
Source : CEIC

Indices boursiers (Base 100 en 2017)



Source : CEIC

Croissance des exportations (moyenne mobile sur 3 mois en glissement annuel)



Copyright © 2019

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Singapour
(adresser les demandes à frederic.kaplan@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service économique régional de Singapour
Adresse : 101-103 Cluny Park Road, SINGAPORE 259595

Crédit photo page de garde: Bernard Spragg, via Flickr

Rédigé par : SER de Singapour
Revu par : Frédéric Kaplan

Version du : 10/07/2019
Version originelle : 25/04/2019 (maquette)